

≡ Sommaire

- Édito
- La vie d'un projet...
- Questions à...
- Le point sur...
- FSE et altérité

À vos agendas

Le séminaire de valorisation des projets cofinancés par le FSE aura lieu
le mercredi 8 décembre de 14h à 17h30 à l'École Nationale de Commerce,
70 Boulevard Bessières 75017 Paris

≡ Édito

Plus de vingt projets se sont déroulés lors de cette année scolaire qui s'est achevée. Ils visaient tous la lutte contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce, l'accès à tous à l'emploi.

Cette nouvelle rentrée voit le jour sous le signe de l'innovation, avec de nouveaux projets déjà déposés ou à venir prochainement, pour lesquels le FSE apportera une plus-value à des dispositifs académiques ne bénéficiant pas jusqu'alors de cofinancement : les classes d'accueil, les dispositifs « RAR », Réseau Ambition Réussite... De nouveaux établissements scolaires ont par ailleurs sollicité un cofinancement et ont grossi les rangs des acteurs de la programmation...

Une tranche de trois années successives de mise en œuvre de la programmation « Compétitivité régionale et emploi » vient de s'écouler : un séminaire de valorisation des projets cofinancés par le FSE depuis 2007, qui se déroulera le mercredi 8 décembre après-midi, rendra compte de la richesse et de la diversité de ces réalisations.

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site FSE de l'académie pour y découvrir les activités de la cellule et à nous contacter pour tout projet.

Sylvie Korb – Claudine Crinon

≡ La vie d'un projet...

Maîtriser la langue pour réussir dans la voie professionnelle

À la veille des vacances de printemps, quand la professeure coordonnatrice du projet « Maîtriser la langue pour réussir dans la voie professionnelle » a annoncé à ses élèves que l'accompagnement s'arrêterait à la rentrée, elle a été très surprise de leur réaction : « Oh ! non, Madame, vous ne pouvez pas nous faire ça ! ». En quoi consiste donc ce projet, pour que des élèves réclament ainsi sa poursuite ?

Les élèves abordent souvent les filières professionnelles « par défaut ». À l'origine de leur orientation : une scolarité chaotique, caractérisée, pour la plupart, par des incompétences linguistiques massives.

Le dispositif « Maîtriser la langue pour réussir dans la voie professionnelle », piloté au sein de l'académie de Paris par Madame Letoulat, IEN-EG de Lettres, s'inscrit dans l'axe 3 du programme 2007-2013 du Fonds Social Européen : « Lutter contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce ». Il a pour objectif la prévention



de l'illettrisme et associe différents services de l'académie.

Le cofinancement du projet par le FSE favorise des échanges, un travail de concertation entre les enseignants des différentes disciplines, mais aussi des heures de remédiation individualisée pour les élèves en difficulté.

Ce projet se déploie à travers trois perspectives indissociables :

-un dispositif d'évaluations : une évaluation diagnostique originale, inspirée des outils d'ordinaire dévolus au repérage des illettrismes, permet de déceler les maillons manquants de la scolarité antérieure, mais

aussi de repérer les compétences des élèves sur lesquelles seront construits les projets individuels de remédiation ; une autre évaluation effectuée en fin d'année a pour objectif de réorienter les prises en charge ;

-un dispositif de formation/accompagnement vers les enseignants. Chaque établissement bénéficie en effet d'un accompagnement personnalisé : un formateur DAFOR référent encadre sept séances de formation ; quatre séances « sur site » aident les enseignants à mieux cerner les problématiques qui entourent l'illettrisme et à s'approprier des outils pédagogiques originaux ; les trois autres regroupent les équipes et proposent des approfondissements théoriques et des moments d'échanges inter-établissements ;

-en amont, une ingénierie de formation, une logistique précise, un programme pédagogique à deux dimensions : formation de formateurs, formation des enseignants.

Le projet FSE a concerné 15 établissements en 2008-2009 et 18 en 2009-2010 : 1 660 élèves ont été ainsi testés et pour chaque lycée, les élèves repérés en grande difficulté linguistique ont été pris en charge sous forme d'une remédiation individualisée par une équipe d'enseignants volontaires investis dans le projet. Une journée académique consacrée au projet a réuni une centaine de participants le 18 mai au lycée Hector-Guimard. Elle a permis des échanges autour des présentations de plusieurs lycées professionnels ; elle n'a pas évacué les difficultés rencontrées. Au cours de l'après-midi les enseignants ont travaillé en atelier aux améliorations à apporter à la rentrée prochaine.

En 2010-2011, le FSE accompagnera encore 18 établissements, dont 4 nouveaux.

Claire Perrin, ingénieure pour l'école

≡ Questions à... Pierre Ferry

Professeur de lettres en classe d'accueil du lycée professionnel Maria-Desraimes, Paris 17^e

D'une vie à l'autre

Depuis quand enseignez-vous dans une classe d'accueil ?

J'enseigne depuis 5 ans au sein d'une classe de « français langue écrite renforcée » (FLER) dont les objectifs et les spécificités sont le fruit d'un travail que nous avons mené mes collègues et moi en 2003 au sein du CASNAV.

L'objectif premier est de former au mieux ces élèves arrivés dans l'urgence, aux compétences écrites lacunaires et ne bénéficiant que d'une formation scolaire succincte. Le second est de lutter contre le décrochage scolaire et la sortie prématurée du système.

L'effectif de la classe se compose d'adolescents, entre 14 et 18 ans, dont beaucoup de mineurs isolés pris en charge par des structures associatives. Un grand nombre d'entre eux vivent dans des conditions précaires du fait du départ précipité de leur pays d'origine le plus souvent en zone de conflit.

Avez-vous depuis longtemps l'idée de travailler sur les carnets de voyage et pourquoi ?

L'élaboration de carnets de voyage a pour but de redonner un sens à leurs parcours par la mise en relation d'images et de récits qui rattachent le monde d'où ils viennent à celui qu'ils abordent souvent par nécessité. Chacun aura ainsi à sa disposition les moyens les plus divers pour reconstruire son présent et se tourner plus solidement vers l'avenir. Les carnets mettent ici à profit de nombreuses compétences puisqu'ils associent le travail d'expression écrite, le travail théâtral, la vidéo et enfin le graphisme.

Pourquoi avoir sollicité le FSE ?

Le Fonds social européen m'a paru être le moyen le plus adapté à un véritable programme d'envergure. Nous connaissons tous les difficultés à surmonter lors de l'échafaudage du moindre projet. Ces difficultés sont éludées dans le cadre du FSE, qui par ailleurs nous

apporte une véritable plus-value.

Sur la base d'un projet solidement défini dans lequel les

objectifs et les intervenants sont clairement définis, le FSE a les moyens de répondre favorablement à sa mise en place et à son suivi en tant que cofinancier.

Par ailleurs, l'axe figurant dans le cadre du Programme opérationnel national du FSE, qui vise notamment à favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations, correspond parfaitement à la problématique des classes d'accueil.

En quoi ce projet vous a-t-il paru aisé à monter et quels en ont été les aspects plus contraignants ?

J'ai eu l'occasion d'apprécier la qualité et la disponibilité des membres de la cellule FSE. Le cadre est certes très réglementé mais il est à la mesure des dépenses engagées et n'empiète d'aucune manière, une fois qu'il est accepté, sur la liberté d'action de chacun des intervenants du projet.

Envisagez-vous un projet futur ou un projet sur un même thème avec d'autres classes d'accueil ?

Oui. Ce projet est le premier consacré à une classe de FLER mais il s'inscrit dans une démarche collective qui sollicite d'autres classes d'accueil. Il me paraît essentiel qu'il constitue une première étape durant et à l'issue de laquelle l'ensemble de nos expériences pourront être conjuguées afin de déboucher sur un projet commun de plus grande envergure ou sur des propositions visant à améliorer encore le travail réalisé.



Jean-Claude Arrougé, chargé de mission

≡ Le point sur... L'Europe au quotidien

L'Union européenne est avant tout symbolisée par un drapeau, 12 étoiles disposées en cercle valorisant des idéaux de solidarité et d'harmonie entre les peuples européens : « Unie dans la diversité », telle est la devise ambitieuse de l'Union Européenne. Et, pour honorer cette maxime, l'Europe s'est dotée d'un hymne, tiré de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven ; d'une journée, le 9 mai, où tous les citoyens européens se réunissent pour « fêter l'Europe » ; et, pour 15 pays, d'une monnaie unique, l'euro, destinée à renforcer sa puissance économique.

Mais l'Europe, de manière peut-être moins visible, ce sont aussi des fonds attribués à la France ou gérés sur notre territoire. Ces fonds interagissent avec notre quotidien sans même que nous en ayons vraiment conscience. Sur la période 2000-2006, ce sont ainsi 16 milliards d'euros qui ont été attribués à la France et sur la période 2007-2013, les régions françaises bénéficieront à elles seules de 14,3 milliards d'euros. Ces ressources, issues de la mutualisation des cotisations des citoyens européens, permettent de construire l'Europe de demain et de renforcer les politiques nationales en soutenant les pays et les régions qui en ont le plus besoin.

Une nouvelle route, un pont, pour contribuer au développement régional ? Un nouvel aménagement dans les Pyrénées ? La construction d'éoliennes pour développer les énergies renouvelables ? Peut-être, derrière toutes ces initiatives, y a-t-il le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), créé en 1975 pour lutter contre les inégalités régionales en soutenant le développement économique et structurel des régions. Mais, pour s'apercevoir de la participation de l'Europe, encore faut-il être attentif, car elle est uniquement visible sous la forme de logos sur les panneaux encadrant les chantiers.

Comment de nouveaux projets visant la protection des espèces menacées dans les espaces ruraux voient-ils le jour ? Et les travaux de reconstitution des peuplements forestiers sinistrés par des tempêtes et d'autres événements naturels ? L'amélioration de la stabilité des

forêts et des terrains en montagne ou la défense des forêts contre les incendies ? Peut-être faut-il se tourner du côté du Fonds Européen agricole pour le Développement Rural (FEADER) qui intervient dans le cadre de la politique agricole commune ?

Et quand il s'agit d'accompagnement vers l'emploi, d'insertion, d'égalité, l'Europe n'est pas en reste. Ainsi les projets cofinancés par le Fonds Social Européen (FSE), créé avec le Traité de Rome en 1957, visent-ils notamment à développer l'accès aux bilans de compétences ou à la validation des acquis de

l'expérience, l'égalité hommes/femmes en entreprises, l'accès de tous les élèves à la meilleure orientation possible, l'accès de tous à l'emploi...

Et quand un étudiant parle d'un programme (ERASMUS) qui lui permettrait de partir étudier dans une Université étrangère pendant un an.

Quand un professionnel veut bénéficier d'une aide pour aller rencontrer son

homologue à l'étranger pour éventuellement établir un partenariat (GRUNDTVIG). Quand un professeur souhaite obtenir des fonds pour développer des appariements avec un collège ou un lycée dans un autre pays. L'Europe encore, qui a fait de la mobilité un de ses chevaux de bataille.

Sans parler de la Recherche et du Développement... Derrière de nouveaux bus, de nouveaux types de transports, de nouvelles formes d'énergies, il y a fort à parier qu'interviennent des financements européens pour soutenir l'innovation.

Ainsi, l'Europe intervient dans de nombreux aspects de notre vie quotidienne : notre environnement, notre parcours personnel et professionnel, notre vie au travail, les projets à l'étranger des élèves et des étudiants...

C'est à travers ces initiatives que naît une Europe sociale, économique et solidaire.

Céline Arnaud, chargée de mission

≡ FSE et altérité

Quand le FSE peut être également source de satisfaction, reconnaissance et valorisation...

Sans doute est-ce trop peu connu mais le FSE favorise fortement l'intégration et la participation des groupes désavantagés, une composante clé des politiques européennes, en organisant des campagnes de sensibilisation pour combattre les discriminations, changer les comportements et inciter à la diversité ; il remplit ainsi ses fonctions sociales dans ce concept

philosophique qu'est l'altérité : la reconnaissance de l'autre dans sa différence.

Cette valeur essentielle de la laïcité privilégie le métissage des cultures comme source d'enrichissement, combat toutes les discriminations, celles qui frappent tous ceux qu'on n'a que trop tendance à confiner dans leur ghetto, ou encore ceux que leur âge,

leur handicap ou leurs caractéristiques placent à la marge. Il ne s'agit pas seulement d'une question sociale, c'est également une question économique.

Certains groupes de personnes peuvent être touchés par l'exclusion sociale pour de nombreuses raisons : ils souffrent par exemple d'un handicap physique qui amène certains à douter de leurs compétences.



Comme le soulignent les acteurs de l'Association pour la Réadaptation et l'Intégration du Lot-et-Garonne, « *c'est d'autant plus grave qu'avec une personne en situation de handicap psychique, un échec aggrave cette situation et que l'on risque d'aboutir à une véritable catastrophe* ». Le handicap psychique est souvent plus

difficile à aborder et à adapter en vue de solutions d'insertion ou de réinsertion professionnelle, que d'autres formes de handicap car il est souvent moins visible et moins détectable. Le FSE a ainsi permis au projet *Corinthe* d'accompagner et de préparer de jeunes handicapés psychiques à la préparation d'une VAE pour la certification d'un CAP soit de la restauration soit d'espaces verts. Malgré les difficultés et les obstacles, ils ont obtenu leur CAP qui leur a donné une réelle reconnaissance professionnelle et sociale.

Le dépassement de soi et l'émulation leur ont prouvé qu'ils pouvaient envisager des lendemains professionnels réussis. Il est patent que cette expérience a profondément contribué à repenser notre attitude et notre regard vis-à-vis du handicap et en même temps vis-à-vis de nous-mêmes.

Les actions entreprises par la Mission Générale d'Insertion ainsi que les Dispositifs de Socialisation et d'Apprentissage, spécifiques de l'académie de Paris, ont contribué à sortir de leur marginalisation de jeunes scolaires et à leur redonner goût à l'apprentissage des savoirs. Le FSE a financé des prestations délivrées sous forme d'ateliers ou de séances d'approche transculturelle et d'ethnopsychologie pour aider ces élèves décrocheurs à trouver leur place dans le système scolaire en redécouvrant l'estime de soi, à éviter le conseil de discipline et favoriser un passage en classe supérieure souvent très compromis.

C'est en cela, et à travers les expériences vécues ici, à la cellule d'assistance technique du GIP-FCIP de Paris, que la valeur ajoutée du FSE prend tout son sens : faciliter l'inclusion sociale d'un public vulnérable et marginalisé. Grâce aux savoir-faire de tous ces acteurs, il est possible de penser à demain d'une manière positive et constructive.

Elisabeth Godefroy, assistante

≡ Les dossiers des projets peuvent être déposés tout au long de l'année auprès de la cellule FSE.

Ils font ensuite l'objet d'une instruction par la cellule avant le passage en Commission Technique Académique. Des CTA ont lieu environ tous les deux mois.

Projets retenus lors de la CTA du 12 juillet 2010

Ils concernent l'axe 3 du Programme opérationnel national « Cohésion et inclusion sociale, lutte contre les discriminations »

- *Evaluation du dispositif d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des personnels en contrats aidés CAE/CAV de l'académie de Paris*, GIP-FCIP pour le CAFOC
- *Action d'accueil et de rescolarisation : CIPPA à dominante linguistique, à intégration progressive et avec suivi et soutien personnalisés*, Mission Générale d'Insertion de l'académie de Paris
- *Approfondir ses compétences linguistiques pour réussir dans la voie professionnelle*, Délégation Académique aux Enseignements Techniques de l'académie de Paris
- *Ma ville d'accueil*, classes d'accueil du collège-lycée Paul-Valéry (12^e)
- *D'une vie à l'autre*, classe d'accueil du lycée professionnel Maria-Desraimes (17^e)
- *Savoirs, Oral et Attitude (SOA)*, collège Georges-Clemenceau, Réseau Ambition Réussite (18^e).

La prochaine CTA se tiendra le 12 octobre 2010.

Cellule d'Assistance Technique FSE du GIP-FCIP

44, rue Alphonse-Penaud, 75020 Paris

Tél. : 01 44 62 39 36

Fax : 01 44 62 39 51

<http://gipfse.scola.ac-paris.fr>

La Lettre du Fonds Social Européen est une publication du GIP-FCIP de Paris

Responsables de la publication : Sylvie Korb, Claudine Crinon.

Rédacteurs : Céline Arnaud, Jean-Claude Arrougé, Elisabeth Godefroy, Claire Perrin.



UNION EUROPÉENNE

Collaborateurs : Zohra Ajem, Aïcha Kkerroubi, Jean-Pierre Martinet, Sophie Prade.

ISSN en cours.